

INTRODUCTION

The present report proposes, for examination and approval, the allocation of resources necessary for the implementation of the Official Languages Program in the Department of External Affairs for the year 1980-1981. A comparison is made between the allocation of funds for the years 1980-1981, 1979-1980 and 1978-1979. It is evident from this comparison that expenses foreseen for the year 1980-1981 amount to \$89 200, less in comparison to the current year and \$95 400, less in comparison with the previous year. These differences are explained by the notable reduction in the provisions of expenses in the area of language training. Indeed, when employees of the Department are required to take language training courses involving more than ten hours per week the Department has recourse, in order to ensure continuity of the service of these employees, to administrative arrangements instead of replacements. Further, expenses related to replacements by way of temporary appointments had been over-estimated during the course of the last two years.

INTRODUCTION

Le présent rapport propose, pour examen et approbation, l'allocation des ressources nécessaires à la mise en oeuvre du programme des langues officielles au ministère des Affaires extérieures pour l'année 1980-1981. Une comparaison est établie entre les allocations de fonds pour les années 1980-1981, 1979-1980, 1978-1979. Il ressort de cette comparaison que les dépenses prévues pour l'année 1980-1981 sont inférieures de \$89 200 en comparaison avec l'année courante et de \$95 400 avec l'année précédente. Ces différences s'expliquent par une baisse notable des prévisions de dépenses au chapitre de la formation linguistique. En effet, lorsque les employés du Ministère doivent suivre des cours de langue pendant plus de 10 heures par semaine, le Ministère a recours, pour assurer la continuité des fonctions de ces employés, à des arrangements administratifs plutôt qu'à des remplacements. De plus, les dépenses relatives aux remplacements par voie de nominations intérimaires ont été surestimées au cours des deux dernières années.

Le Ministère a également élaboré une politique de formation linguistique interne qui devrait permettre de réaliser une économie de \$70 000 en coûts directs. En outre une coupure de \$7 500 en frais d'administration du programme de formation linguistique s'ajoute à cette économie.